

BOURGUIBA ET ISRAEL

C'est au sujet du problème palestinien que l'unanimité des Etats de la Ligue arabe a été la plus constante. En 1965 naît une grave divergence, suscitée par les prises de positions du Président Bourguiba. En fait, celui-ci a toujours professé une opinion originale à ce sujet. On l'a trop souvent oublié et le « Combattant suprême » aura lui-même l'occasion de le rappeler au cours de sa tournée au Moyen-Orient :

« Il y a vingt ans déjà, j'ai exposé mes vues sur ce problème. Certains des journalistes ici présents n'étaient pas encore nés, ou du moins étaient encore en bas âge. C'était en 1946. J'avais alors de la peine à convaincre les responsables en Orient de l'existence d'un Maghreb arabe. La Tunisie, l'Algérie et le Maroc leur étaient quasiment inconnus. Ils avaient tout juste l'idée de l'existence d'une Afrique du Nord française. Lorsque les Arabes avaient été appelés à fournir leur opinion à la commission anglo-américaine chargée d'étudier l'affaire de Palestine, j'ai obtenu après avoir insisté auprès de Azzam Pacha, Secrétaire général de la Ligue arabe, d'être entendu par cette commission en mars 1946. A l'époque la Tunisie subissait le joug d'un colonialisme de peuplement. Aucune action nationaliste ne se manifestait en Algérie ou au Maroc. Plus tard, après avoir triomphé de la domination coloniale, j'ai été amené plusieurs fois, tant à New York, qu'à Londres ou dans les capitales scandinaves, à évoquer le problème palestinien » (1).

Il n'est pas inutile de rappeler brièvement quelques déclarations du leader tunisien.

Lors de son deuxième congrès, tenu à Tunis le 2 novembre 1937, et sur proposition de son Secrétaire général Habib Bourguiba, le Néo-Destour envoyait un télégramme de solidarité au Mufti de Palestine Al-Hadj Amin Al-Husayni : « ... Le Congrès du Parti Libéral Constitutionnaliste tunisien — en sa séance de clôture — exprime au Peuple palestinien la solidarité agissante du Peuple tunisien, dans sa lutte de libération » (2).

Le 4 mars 1946, le Président Bourguiba adressait au nom des pays du Maghreb (Libye-Tunisie-Algérie-Maroc) un mémorandum à la commission d'enquête anglo-saxonne au sujet de la Palestine (3).

Après des considérations sur les colonialismes français et anglo-saxons (anglais notamment) le Président Bourguiba en vient à exposer son point de vue sur la situation des Juifs en Afrique du Nord, qui, jusque-là citoyens

(1) *L'Action*, 11.3.65.

(2) BOURGUIBA (Habib). — *Tûnis wa qadiyyat Falastin* (La Tunisie et l'affaire Palestinienne). Tunis, secrétariat d'Etat à l'information et à l'orientation, 1966, 208 p. ill. (p. 21).

(3) *Ibid.*, pp. 22-29.

à part entière dans ces pays, vont devenir des éléments agissant du mouvement sioniste international, et vont travailler pour le compte de la Palestine, colonie de peuplement, terre extirpée à ses habitants arabes, danger permanent pour la paix au Moyen-Orient et élément d'insécurité pour tous les Juifs du monde. Aussi la solution du problème juif n'est-elle pas en Palestine même, mais en Europe. En effet, c'est d'Europe que toute la propagande sioniste se propage, et c'est par conséquent aux sionistes d'Europe qu'il faut s'adresser. Il s'agit aussi de dépasser le problème du nazisme. Les choses n'étant plus ce qu'elles étaient du temps de Hitler, il n'y a semble-t-il plus de raison, pour que les Juifs d'Europe jusque-là assimilés à telle ou telle communauté européenne, s'en détachent pour rejoindre leur « soi-disant patrie » millénaire.

A côté de ces éléments qui peuvent apparaître comme secondaires, les raisons essentielles de la colonisation peuvent être trouvées ailleurs : si le retour des Juifs en Palestine a pu avoir lieu, c'est surtout parce que les grandes puissances et notamment la Grande-Bretagne ont accepté de ne pas y faire obstacle, puis y ont contribué.

Mais l'histoire de la « colonisation » d'Israël est suffisamment connue (4) pour qu'on y revienne dans une étude consacrée plus spécialement aux prises de positions du Président Bourguiba à ce sujet depuis les débuts de la crise.

En 1961, lors d'une conférence de presse tenue à New-York (13 mai 1961), le Président Bourguiba déclarait : « ... L'affaire est une affaire coloniale, mais il s'agit d'un colonialisme de genre nouveau. Ce n'est plus la prépondérance d'un peuple sur un autre, mais dans ce cas précis la substitution d'un peuple à un autre... » (5).

« ... On a imposé aux Arabes des conditions qui ne diffèrent pas de celles des Juifs au moment de la deuxième guerre mondiale. Ils ont été, eux aussi, expatriés et mis dans des camps de concentration... » (6).

« ... et après une semaine, ou un mois, ou un an ou dix ans, il faut voir d'une autre manière l'existence d'Israël... ».

« ... et le jour où les Arabes et les Juifs venus d'Europe pourront se rencontrer face à face, ce jour-là nous pourrions peut-être parler de solution ou de négociations. » (7).

Un an après, le Président Bourguiba s'adresse aux étudiants palestiniens lors de leur congrès à Gazha en octobre 1962. Dans son télégramme, il analyse la situation nouvelle créée par l'indépendance de l'Algérie et la disparition de la monarchie réactionnaire au Yémen. A la suite de cette nouvelle situation, il déclare qu'il « incombe aux peuples arabes libres de porter de nouveau l'affaire palestinienne à l'échelle internationale afin de lui

(4) On peut consulter à ce propos une étude récente de RAZGALLAH (Abdelmajid). — « *Tariq al-'awda aw qadiyyat Falastin bayna-l-amsi wal-ghad* », (Le chemin du retour ou le problème palestinien entre hier et demain), Soussse, Publication Taïeb Slim, 1965.

(5) BOURGUIBA H., *op. cit.*, p. 31.

(6) *Ibid.*, p. 32.

(7) *Ibid.*, p. 32.

assurer le succès et le soutien franc des peuples arabes et des peuples partisans de la paix et de la liberté » (8).

Pour préciser la situation coloniale de l'Etat d'Israël, le Président Bourguiba affirme dans une conférence de presse à Copenhague le 6 juin 1963 : « Nous voyons Israël comme un Etat qui s'est imposé par la force et qui s'est permis de se substituer à un peuple qui n'a jamais porté d'inimitié à l'égard des Juifs; il (Etat d'Israël), prétend qu'il existait un Etat juif dans ces territoires depuis 2.500 ans. Aussi considérons-nous que l'Etat d'Israël n'est qu'une forme de colonisation » (9).

C'est au cours de sa tournée au Moyen-Orient au début de l'année 1965, que le Chef de l'Etat tunisien a encore exposé les grandes lignes de sa politique « israélienne » et au fil des déclarations, discours, conférences de presse on voit se dessiner une solution que Bourguiba préconise et pour laquelle il va lutter toute l'année. Les réactions seront différentes en Orient et au Maghreb d'autant plus qu'au même moment une crise ouverte se déclare au sein de la Ligue arabe au sujet de l'attitude à adopter vis-à-vis de la R.F.A. qui d'une part fournit des armes à Israël et d'autre part envisage de reconnaître cet Etat. C'est donc la position de Bourguiba au sujet du problème palestinien et son attitude vis-à-vis d'Israël qu'il faut tour à tour examiner.

*
**

Au début de l'année 1965 le Président Bourguiba entreprend un long voyage au Moyen-Orient (10). Sa visite au Caire donne lieu à des communiqués chaleureux qui semblent refléter cette complète identité de vues sur tous les problèmes, que l'unité arabe implique. On pourrait penser que les vieilles querelles entre le Caire et Tunis sont oubliées. Pourtant dès le 3 mars à Jéricho, le Président tunisien entreprend d'exposer publiquement son point de vue sur le règlement du problème palestinien. La formulation de la solution proposée diffère fondamentalement de celle préconisée par la R.A.U. à tel point que dans le contexte moyen-oriental, les discours de Bourguiba furent rapidement considérés comme de la provocation. Que s'était-il passé ?

A la fin du mois de février, le Président Bourguiba visite l'Arabie séoudite et la Jordanie, dont les souverains avouent leur hostilité à l'hégémonie nasserienne. Puis le « Combattant suprême » visite les camps de réfugiés palestiniens et c'est là qu'il préconise pour la première fois une solution *par étapes* (11). La veille déjà à Jérusalem, on avait senti dans son discours qu'il critiquait *a contrario* l'absence d'action efficace :

« Il est certain que le peuple palestinien veut vivre. Il doit cependant concrétiser cette volonté non par des paroles, mais par une action sérieuse, coordonnée, guidée par la raison et par les enseignements de l'expérience » (12).

(8) *Ibid*, p. 34.

(9) *Ibid*, p. 36.

(10) Cf. *Jeune Afrique*, Bourguiba entre la franchise et l'arabisme, (225) 28 mars 1965, pp. 19-20.

(11) *L'Action*, 7.3.65.

(12) *L'Action*, 3.3.65.

Cette expérience il l'a, lui Bourguiba, qui depuis trente ans lutte pour libérer son peuple. Sa méthode a été appelée « Bourguibisme ». Alors tout au long de ses discours il va développer cette méthode en comparant la Tunisie et la Palestine :

« En Palestine au contraire les Arabes repoussèrent les solutions de compromis. Ils refusèrent le partage et les clauses du Livre Blanc. Ils le regrettèrent ensuite. Si nous avions, en Tunisie, refusé en 1954 l'autonomie interne comme solution de compromis, le pays serait demeuré jusqu'à ce jour sous la domination française » (13).

Le 11 mars enfin au cours d'une conférence de presse tenue à Beyrouth le Président Bourguiba s'explique clairement et livre le plan précis de sa solution (14).

Après avoir rappelé que sa position était la même depuis 1946 et que l'Égypte, ni aucun pays arabe n'ont aidé la Tunisie dans sa lutte, il précise que s'il a pensé à la technique employée en Tunisie pour la Palestine c'est en raison de :

« L'échec de la solution du « tout ou rien » ...l'attitude que les pays arabes adoptent depuis 17 ans... je ne suis pas d'accord pour attendre 100 ans... ».

A partir de cette époque le Président Bourguiba va défendre sa conception du règlement israélien avec un acharnement que l'on pourrait qualifier de généreux en ce qui concerne la Palestine, mais dont le corollaire est de donner la priorité au combat contre ce qu'il appelle l'hégémonie de la R.A.U. et son « bellicisme stérile » dans l'affaire palestinienne. Pour lui, Israël reste un phénomène colonialiste, mais cela lui permet de faire preuve d'une certaine imagination dans les solutions proposées par rapport au vingt années précédentes d'inaction; de plus sa prise de position n'est pas dénuée de courage car le Monde arabe va se dresser contre lui et la Tunisie.

En Tunisie au contraire, une remarquable campagne de presse (15) va peu à peu renforcer l'unité du peuple tunisien qui en arrivera à montrer sa colère par les manifestations du mois d'avril sur lesquelles nous reviendrons.

Ce plan de Bourguiba est simple; les éditoriaux du journal *l'Action* l'exposent clairement tandis que Bourguiba achève son voyage au Moyen Orient par la Turquie et la Yougoslavie. Le 16 mars il avait annulé sa visite en Irak. Le 25 devant le parlement turc et le 29 dans une conférence de presse à Istanbul le Président Bourguiba précise encore sa pensée (16). Le 9 avril la Tunisie lui réserve un accueil triomphal pour son retour.

Jusqu'au mois d'avril la campagne de presse en Tunisie suscite de nom-

(13) *L'Action*, 7.3.65.

(14) *L'Action*, 12.3.65, 8.

(15) Il faut noter la différence de ton entre la presse de langue française et de langue arabe. Cette dernière destinée à un public différent « démarre », plus lentement et appuie moins bruyamment les thèses de Bourguiba parfois même insiste sur certains éléments différents. Cf. *Al-'Amal* et *As-Sabah* du 7.3.65.

(16) *As-Sabah*, 26.3.65.

breuses prises de position. Bien entendu c'est le parti (P.S.D.) qui dès le 18 mars approuve :

« les méthodes originales et effectives proposées par le Président Bourguiba pour la libération de la Palestine ».

Le Président fait encore une déclaration devant le bureau de la Fédération des étudiants destouriens le 21 avril (17) que la presse commente largement car elle est la synthèse de tout ce qu'il a dit depuis le 3 mars. L'éditorial de *L'Action* du 23 avril reprend ce discours et l'on a enfin un résumé très précis de la solution préconisée par Bourguiba : elle se présente en deux points qui ont chacun leur corollaire :

« Le grand principe dans cette affaire, le point de départ est que, du côté arabe, toute décision doit revenir en premier lieu et en dernier ressort aux Palestiniens eux-mêmes » (18).

Le corollaire apparaît évidemment ici. Le Président Bourguiba a fait la critique de ceux qui utilisent l'affaire palestinienne à des fins personnelles :

« ...dans la dialectique bourguibienne de la lutte, il est impensable que tel leader arabe soit substitué au peuple palestinien... et ce d'autant plus que depuis 17 années, une carence révoltante et une impuissance caractérisée ont prévalu de la part de ceux qui se sont arrogé le droit de disposer de la destinée des Palestiniens... » (19).

On comprend aisément les réactions de MM. Nasser et Choukeiri dont il sera question plus loin. Mais une fois le problème posé quelles sont les modalités de la solution qui passe nécessairement par la discussion ? Le deuxième volet de la théorie bourguibienne fondée sur l'expérience est bien en effet que l'on doit négocier et ce par étapes :

« ...l'avis de la Tunisie est fondé sur une expérience concluante de trente huit années de lutte quotidienne. Donc les choses étant ce qu'elles sont, et pour éviter à l'affaire palestinienne d'être radicalement « liquidée » par « l'accoutumance » il n'est d'autre méthode de règlement que celle des étapes. Les Palestiniens doivent dès lors se prêter au dialogue, sans pour autant abandonner leurs objectifs » (20).

Le corollaire de cette proposition vient la préciser raisonnablement. Le Président Bourguiba a toujours soutenu qu'il fallait d'abord appliquer les résolutions votées par l'O.N.U. puisqu'elles existent :

« Mais la discussion ne saurait être utile et acceptable que s'il existe une base de départ claire et raisonnable. Et comme les Nations Unies ont voté depuis 1948 des résolutions qui demeurent lettre morte, il est nécessaire qu'au préalable, Israël manifeste son intention d'adhérer à ces décisions.

Une telle position est conforme au droit, ou plus exactement à la légalité internationale. Elle ne peut que recueillir l'appui des membres de l'O.N.U. et avoir cette première conséquence, capitale, le redressement de la situation

(17) Cf. *L'Action* du 22.4.65, I et le tiré à part des discours de Bourguiba : pour une solution négociée du problème palestinien.

(18) *L'Action*, 23.4.65, I.

(19) *L'Action*, 23.4.65, I.

(20) *Ibid.*

diplomatique du peuple palestinien. Elle représente en même temps un pas substantiel sur le plan concret par rapport à l'état de chose actuel : l'application des deux résolutions de l'O.N.U. implique l'évacuation d'Israël d'une bonne partie du territoire qu'elle occupe, et également le retour des réfugiés à leurs foyers quel qu'en soit l'emplacement » (21).

C'est à partir de ce moment que les réactions vont se déclencher. Il faut signaler tout d'abord qu'Israël rejette ces propositions le 24 avril ce qui permet à la Tunisie d'éviter la critique fondamentale adressée par les pays arabes et d'effacer le soupçon qui pesait sur les intentions de Bourguiba. La Tunisie ne trahit pas la cause. La presse tunisienne reproduit d'ailleurs de plus en plus la presse internationale : Ainsi l'*Action*, 23 avril 1965 : « *Al-Jarida* (Libanais), Bourguiba a mis Israël dans l'embarras. » *The Guardian*, le *New York Times*, *Le Monde* « La réponse israélienne est franchement négative » et en première page sur 4 colonnes : *Israël, les propositions de Bourguiba sont inacceptables et dangereuses* et plus bas : Bourguiba met Israël dans l'embarras. » (22)

Pourtant les réactions des pays arabes ne sont pas tendres pour Bourguiba. Ses propositions sont accueillies assez différemment dans le monde mais, semble-t-il, avec stupeur dans les pays arabes. Dès le 26 mars, la presse égyptienne condamne les prises de position du Président tunisien.

Le journal (23) cairote *Al-Ahram* titre : « Le Bourguibisme est synonyme de concessions » (24). Entre temps, le Président Bourguiba avait préféré renoncer à son voyage en Irak. M. Choukeiri, Président de l'Organisation pour la Libération de la Palestine (O.L.P.), rejette ces propositions (25). Le 24 avril commence une série de manifestations anti-tunisiennes au Caire, Jérusalem, Damas, Beyrouth, auxquelles répondent des manifestations anti-égyptiennes et anti-irakiennes à Tunis. Il y a de nombreux blessés et les ambassades tunisiennes sont saccagées. La presse tunisienne publie des pages entières consacrées à la « trahison » du colonel Nasser (26). Quant à M. Choukeiri il est traité de « polichinelle qui braille » par *Al-'Amal* du 29 avril 1965. Le gouvernement tunisien se résout à rappeler ses ambassadeurs en Syrie, en Irak et en Egypte. L'ambassadeur égyptien à Tunis est rappelé et le Président Nasser refuse de recevoir le message du Président Bourguiba que celui-ci fait publier le 29 avril (27) : « Le plan que je préconise vise à inverser le rapport des forces et à gagner à notre cause (arabe) l'opinion internationale ». Ce à quoi la presse israélienne répond « c'est le plus intelligent et le plus dangereux de nos adversaires », alors que la presse arabe accuse Washington d'avoir élaboré cette provocation tunisienne même pas

(21) *L'Action*, 23.4.65, I.

(22) Il en va de même pour la presse de langue arabe *Al-'Amal* et *As-Sabah*. De plus les éditoriaux de *Al-'Amal* sont signés de B. BOULARES et S. BENHAMDA contrairement à ceux de *L'Action* qui sont anonymes.

(23) Il semblerait que seul le journal libanais *Al-Jarida* soit favorable à Bourguiba. Il va sans dire que *L'Action* en donne larges extraits. Cf. par ex. *L'Action*, 25.4.65, 8.

(24) Reproduit par le journal marocain *Maroc Information*, 27.3.65, I.

(25) *As-Sabah*, 1.4.65 « Le conflit avec Israël consiste en l'existence même d'Israël ».

(26) *L'Action*, 27, 28, 29, avril 1965.

(27) Cf. *L'Action*, 30.4.65, I. Texte complet et *Al-'Amal*, 1.5.65. Cf. documents dans cet *Annuaire* IV, 4.

acceptable pour les Israéliens. La ligue arabe se réunit les 28 et 29 avril en l'absence du représentant de la Tunisie. Aucune sanction n'est prise contre elle. Les résolutions adoptées ne satisfont pas M. Choukeiri qui avait demandé l'exclusion de la Tunisie; elles rejettent cependant tout « appel en vue d'une reconnaissance, d'une réconciliation ou d'une coexistence pacifique avec Israël... qui constituerait une entorse à l'unanimité arabe... ». Mais cette unanimité est loin d'être réelle car le Maghreb ne réagit pas tout à fait comme le Moyen-Orient.

Le problème palestinien est ressenti avec moins de force par les pays du lointain Maghreb; mais ceci n'empêche pas la presse et les dirigeants maghrebins d'affirmer à chaque occasion leur solidarité avec les pays frères. Il existe dans chaque capitale un bureau de l'O.L.P. et des manifestations ou des « semaines » de la « Palestine spoliée » sont organisées périodiquement. Mais cette solidarité ne dépasse guère les déclarations et c'est là qu'apparaît la première différence, les pays maghrebins ont eu à régler des problèmes de minorités israélites qui leur ont donné une certaine vue des choses. Aussi, lorsque le Président Bourguiba préconise la sagesse au lieu de la force à propos d'Israël, les pays maghrebins, en dépit de leurs sentiments, sont disposés à le suivre. La presse officielle ou officieuse maghrébine se contente de signaler la position de Bourguiba sans jamais la critiquer; elle ajoute parfois les commentaires venus d'Orient (28). Le quotidien algérien *Le Peuple* précise le 29 avril : « Les propositions de Bourguiba sont destinées à embarrasser Israël ». (Cet article est repris par *l'Action* du 30 avril). Si la presse se montre, parfois réservée, (ce que rappelle constamment la presse tunisienne (29) qui présente le silence d'Alger à propos des manifestations comme un souci de ménager les relations maghrébines en dépit du Caire), aucune prise de position contre Bourguiba n'est enregistrée. Bien plus, le Président Ben Bella reçoit plusieurs messagers du Président tunisien et il est permis de supposer que ce sont les pays du Maghreb qui se sont opposés à ce que des sanctions soient prises contre la Tunisie par La Ligue arabe en avril. Lors de la réunion au Caire des chefs de gouvernements arabes, du 26 au 30 mai, une résolution de pure forme condamne les propositions du Président Bourguiba malgré la menace de démission de M. Choukeiri, Président de l'O.L.P., si la Tunisie n'était pas exclue de la Ligue. L'Algérie et le Maroc s'opposent formellement à une telle mesure (30). Le Roi du Maroc est chargé de réunir à Casablanca les Chefs d'Etats Arabes (cf. La chronique diplomatique dans cet *Annuaire*) et la présence du chef de l'Etat tunisien lui paraît indispensable. En dépit de contacts au cours de l'été (Mission de M. Slim à Rabat et Alger les 10-14 août; message du roi Hassan II au président Bourguiba le 7 septembre), la Tunisie n'ira pas à Casablanca. Seul M. Slim effectuera un court séjour au Maroc du 11 au 14 septembre. Le 11 le P.S.D. précise

(28) Cf. *Maroc Information*, 12.3.65, 1-4.

Il Giornale di Tripoli, 13.3.65, 1.

Alger Républicain, 14-15.3.65, 1-7.

Voir aussi à ce sujet : *Jeune Afrique*, (232) 16 mai 1965, pp. 16-17.

(29) Cf. *L'Action*, 28.4.65.

(30) Cf. *Alger Républicain*, 28.4.65, 8 - 29.4.65, 8 - 1.5.65, 10 *Maroc Information*, 1.6.65, 1.

Cf. aussi *Al-'Amal*, 11.5.65 : Ben Bella garde la neutralité... Le gouvernement algérien interdit les manifestations [anti-tunisiennes]...

dans un communiqué qu'il a décidé que la Tunisie ne participera pas à la conférence de Casablanca (31) et le 13 septembre outre un discours de Bourguiba à Carthage (« jamais les Arabes ne sont plus féroceement entretués depuis que l'Égypte s'est attribué la mission sacrée de les unir »), un mémorandum est adressé au Conseil des Chefs d'États Arabes (32). Il y retrace les raisons de l'abstention tunisienne « surtout l'ingérence de l'Égypte dans les affaires intérieures des pays arabes ». Ce mémorandum du Président Bourguiba est un acte d'accusation minutieux. Il ne sera pas transmis aux Chefs d'États arabes. Ce qui n'empêche pas la Tunisie de suivre la conférence de Casablanca à travers une presse exaltant l'œuvre de Bourguiba et fustigeant Nasser. La presse rappelle les positions du président tunisien : « L'affaire palestinienne doit être pesée en termes de lutte vivante et créatrice et non plus en termes de malheur collectif », déclarait le président Bourguiba dans son discours du premier sommet arabe du Caire le 16 janvier 1964 (33). Les éditoriaux se succèdent sur cet argument binaire :

« Nasser a perdu tous ses atouts... »
« La voix de Bourguiba a porté » (34).

La progression sera constante jusqu'à la fin de la conférence :

« La presse internationale rend hommage à la franchise et au courage de Bourguiba » (35).

« Les résolutions seront soumises à Bourguiba avant adoption. » (36)

« Les décisions de Casablanca donnent raison à Bourguiba » (37); on ajoute à cela les commentaires des journaux arabes en précisant que « tous les Chefs d'États arabes sont d'accord avec Bourguiba » (38), ce qui est une interprétation pour le moins osée et enfin :

« Le sommet de Casablanca a consacré les thèses de Bourguiba. » (39)

En fait s'il est certain que cette campagne de presse qui dura presque un an a pu influencer l'opinion publique tunisienne, il n'est pas sûr qu'ailleurs qu'en Tunisie elle ait réussi à créer une unanimité maghrébine. Le seul aspect positif semble être le soutien apporté à la Tunisie par le Maghreb, pour éviter l'exclusion de la Tunisie de la Ligue et la rupture avec l'Orient. Cette différence de position entre le Maghreb et l'Orient arabe se manifeste encore plus vivement à l'occasion de la reconnaissance d'Israël par la R.F.A.

Si les relations entre la Tunisie et certains États de la Ligue arabe ne sont pas des meilleures après les déclarations du Président tunisien sur la

(31) *L'Action*, 12.9.65, I : La Tunisie s'abstiendra de participer au sommet de Casablanca.

(32) Cf. Le texte complet dans *L'Action*, 14.9.65, 4-5.

L'Action, 13.9.65, signale la transmission du memorandum de Bourguiba et ajoute : « La Tunisie n'admet aucune ingérence étrangère. L'unité doit être fondée sur le choix libre non sur la pression et la contrainte ».

(33) *L'Action*, 12.9.65, 1.

(34) *L'Action*, 13.9.65, 1.

(35) *L'Action*, 15.9.65, 1.

(36) *L'Action*, 16.9.65, 1.

(37) *L'Action*, 17.9.65, 1.

(38) *L'Action*, 17.9.65, 1.

(39) *L'Action*, 18.9.65, 1.

Palestine, un autre élément va contribuer à aggraver une situation déjà bien compromise.

L'Allemagne Fédérale décide, le 7 mars, d'établir des relations diplomatiques avec Israël, ce qui accentue l'appréhension des Etats arabes qui soupçonnent la R.F.A. de livrer des armes à Israël (le 20 janvier 1965 les services de renseignements égyptiens confirment ce fait). Ces deux aspects des relations R.F.A.-Israël intéressent directement le problème palestinien et on est tenté de penser que l'attitude des Etats arabes sera radicale. En effet, les réactions ne se font pas attendre : l'Egypte rappelle son ambassadeur à Bonn et le Président Nasser fait appel dans un discours prononcé le 8 mars, à la solidarité de la nation arabe. Le Gouvernement irakien, qui a également rappelé son ambassadeur, demande une réunion de la Ligue. Le 9 mars les représentants des Chefs d'Etats Arabes se réunissent au Caire, suivis les 14 et 15 mars des Ministres des Affaires étrangères. Plusieurs résolutions sont adoptées : décision de rompre les relations diplomatiques avec la R.F.A. en cas de reconnaissance d'Israël et éventuellement réunion du Comité politique de la Ligue avec le Conseil des Ministres des Affaires économiques afin de déterminer les modalités du boycott applicable à la R.F.A. Les pays du Maghreb n'acceptent pas cette politique. Certes, le Roi Hassan II du Maroc annule provisoirement son voyage en Allemagne à la suite de l'annonce de la décision de la R.F.A. à la Ligue. Lors de la réunion des 14 et 15 mars les représentants de la Libye, du Maroc et de la Tunisie expriment des réserves sur l'éventuelle rupture des relations diplomatiques (40). L'Algérie en revanche, précise le 17 mars par la voix de M. Bouteflika, son Ministre des Affaires étrangères, qu'en cas de reconnaissance d'Israël par la R.F.A. elle prendra les mesures qui pourraient s'imposer « de nature à servir la cause arabe ». Il ajoute toutefois : « d'autres développements nous ont amenés à étudier ce problème avec objectivité, car les rapports des différents Etats arabes avec le gouvernement de l'Allemagne fédérale sont divers et multiples et sont d'ordre commercial, culturel, politique et diplomatique... » Cette position est qualifiée de « empreinte de clairvoyance et de réalisme » par le journal tunisien *As-Sabah* (41) mais le quotidien du parti *l'Action* (42) publie un long article sur la position de l'Algérie qui bien qu'en contradiction avec les affirmations algériennes, démontre la délicate situation dans laquelle se trouve l'Algérie : « L'Algérie a informé la R.F.A. que son attitude est en fait identique à celle de la Tunisie et du Maroc (selon le correspondant à Bonn d'Assafa libanais) et ce pour deux raisons :

- Alger a demandé à la R.F.A. d'appuyer la position algérienne au marché commun;
- l'aide allemande à l'Algérie a atteint des chiffres « astronomiques, (sic) ».

Pourquoi donc l'unanimité des Etats arabes ne s'est-elle pas faite sur ce problème qui, *a priori* — s'agissant de la Palestine —, aurait dû rallier toutes opinions ?

(40) *Al-'Amal*, 18.3.65 et *Maroc Information*, 16.3.65, 1.

(41) *As-Sabah*, 14.3.65 (bulletin « Bonjour »).

(42) *Al-'Amal*, 20.3.65, 1.

Sur une partie au moins du problème (la livraison d'armes par la R.F.A. à Israël) les Etats membres de la Ligue ont été d'accord pour protester énergiquement, y compris la Tunisie et les autres Etats du Maghreb. Tous jugèrent que l'importance de ce fait impliquait non seulement la rupture d'un silence qui aurait pu passer pour l'acceptation du fait accompli, mais bien plus la nécessité d'une prise de position commune allant jusqu'à la définition d'une ligne de conduite. L'Allemagne précisait pour sa part que l'envoi de ces armes n'était que la réalisation d'une promesse du Chancelier Adenauer à M. Ben Gourion, lors de leur rencontre à New York en 1960 et que ces envois étaient suspendus, ce qui devait satisfaire l'opinion publique arabe.

Mais entre temps la visite de M. Ulbricht en R.A.U., sur invitation du Colonel Nasser, suscite une réaction de la part de la R.F.A. qui à tort ou à raison y voit un acte inamical prémédité. C'est alors qu'elle décide de reconnaître l'Etat d'Israël. L'opinion publique arabe en Orient comme au Maghreb réagit comme à une provocation, ce dont les journaux font état. Si l'on reconnaît plus ou moins implicitement que la crise est ouverte entre le R.A.U. et la R.F.A. surtout, on n'en établit pas moins un rapport direct entre cela et le problème palestinien lui-même.

Ainsi, *Al-Haraka*, organe du Mouvement populaire marocain, dans son numéro du 12 mars, écrit :

« ...Cette dernière (Allemagne) a lancé une véritable provocation aux sentiments des Etats arabes et elle semble n'avoir pas mesuré les conséquences de ses actes. Elle aurait dû, dans son conflit avec la R.A.U., prendre en considération les sentiments de tous les Arabes. En reconnaissant Israël et en lui procurant des armes, elle a commis une agression flagrante et caractérisée contre les pays arabes. Il importe par conséquent que ceux-ci révisent leur attitude à l'égard de l'Allemagne afin de l'amener à reconsidérer elle-même sa position ».

Le mérite de Bourguiba a été de séparer dans son analyse le problème de la fourniture d'armes et celui des relations diplomatiques R.F.A.-Israël. S'il est d'accord pour suivre les autres Etats de la Ligue dans leur comportement de protestation à l'égard de la R.F.A. pour la fourniture d'armes, il est opposé à la rupture des relations diplomatiques. Pour Bourguiba, rompre les relations diplomatiques avec l'Allemagne Fédérale parce qu'elle reconnaît Israël n'est pas une simple fantaisie, mais aussi un jeu dangereux.

En reconnaissant l'Etat d'Israël, l'Allemagne Fédérale ne fait que suivre l'exemple de la plupart des Etats avec lesquels les Etats arabes entretiennent des relations diplomatiques solides, y compris les pays d'Afrique et les pays du bloc socialiste (43). Rompre les relations diplomatiques avec la R.F.A. est pour le moins illogique car ceci impliquerait la rupture des relations diplomatiques avec tous les Etats qui reconnaissent Israël (44).

A côté du problème politique proprement dit, un problème non moins important surgit. C'est celui de la coopération économique. L'Allemagne fédérale est en effet un atout nécessaire au développement de certains pays

(43) Le journal *l'Action* signale d'ailleurs à cette occasion de nombreux actes de coopération de pays africains avec Israël : *L'Action*, 30.3.65, 1. Voir aussi in *Jeune Afrique*, Israël en Afrique, (201) oct. 1964, p. 19.

(44) *As-Sabah*, du 17 mars 1965 in bulletin « Bonjour ».

arabes et surtout des pays maghrébins. Les investissements allemands sont en effet d'une importance telle, qu'on tient, raisonnablement, à les conserver. Le 17 juillet, *Al-'Amal* annonce le prêt de vingt millions de D.M., accordé par la R.F.A. à la Tunisie; tandis que le Maroc profite également d'une aide substantielle sans compter le R.A.U. elle-même et l'Algérie.

Ce sont là des éléments qui ont dû faire réfléchir les responsables arabes, d'autant que le problème majeur du différend germano-arabe a été résolu; la R.F.A. a suspendu son aide militaire à Israël ce qui représente incontestablement un succès arabe. Vouloir imposer à la R.F.A. de ne pas reconnaître Israël, c'est un illogisme; Bourguiba et les pays maghrébins ont vu juste; certains allant jusqu'à dire que la R.F.A. n'a été que le bouc émissaire dans ce qu'on pourrait appeler « l'affaire des armes » (45).

*
**

La sagesse — ou la prudence — des pays du Maghreb n'a cependant pas permis de régler le problème palestinien. Le président Bourguiba propose, en fait, de s'en tenir aux résolutions de l'O.N.U. ce qui n'est d'ailleurs pas contesté par Nasser lui-même (46). Mais cela ne semble pas convenir à Israël.

L'intérêt des prises de position de Bourguiba est d'avoir tiré de l'enlèvement une affaire dont la solution ne peut raisonnablement se trouver que dans le dépassement du stade actuel par les parties en présence. Mais si le Président Bourguiba et le Président Nasser ne sont pas d'accord sur les modalités, ils sont d'accord sur le fond : rendre la terre d'Israël à ses anciens habitants. Le retour aux résolutions de l'O.N.U. ne semble être pour eux qu'une solution provisoire du problème aidant à éliminer à long terme l'Etat d'Israël. Il semblerait en définitive que le désir du président tunisien d'appliquer le « Bourguibisme » à un problème qui concerne tous les Etats arabes les ait gênés, contribuant ainsi à accentuer le malaise. La lutte pour le leadership de la Nation arabe apparaît en effet presque toujours derrière les épisodes de cette crise.

Par contre d'autres opinions ont été exposées. Dans les pages de son journal *Jeune Afrique* (47), M. Béchir Ben Yahmed a exposé sa solution avec courage et fermeté :

1. — L'Etat d'Israël, pour néfaste qu'ait été sa création, est une réalité qu'on ne peut effacer que par une guerre dont l'issue est problématique, tandis que sont certaines les souffrances et les destructions qu'elle provoquerait.

2. — Les Arabes n'accepteront jamais le statu-quo, encore moins la menace permanente sur leurs frontières, contenue dans la logique même de l'extension d'Israël.

(45) Voir à ce sujet le journal libyen *Al-Maydan* du 7 mars 1965 in rubrique « Commentaire »; de même le numéro du 14 mars 1965 sous le titre « L'Allemagne Fédérale... et l'opinion de Bourguiba ».

(46) Discours du Président Nasser le 1^{er} mai (cité par Bourguiba H., *op. cit.*, p. 156) voir aussi interview du Président Nasser à la revue *Réalités* reproduit dans le même ouvrage pp. 125-128.

(47) *Jeune Afrique* (212), 27 décembre 1964, pp. 6-7.

3. — Dans sa forme actuelle, Israël n'est en aucune façon une solution à ce qu'il est convenu d'appeler « la question juive ». La vraie solution n'est donc ni dans la consolidation d'Israël, véritable travail de Sisyphe, ni dans sa destruction. Elle pourrait être dans la disparition de tous les Etats de la région, leur fusion en une Fédération des Etats du Moyen-Orient, dans laquelle Israël, qui aurait réintégré une partie des réfugiés arabes, indemnisé les autres, serait non plus un Etat souverain et hostile, mais comme le Texas ou la Californie, un Etat fédéré, associé aux autres en une formule qui pourrait être celle des Etats-Unis du Moyen-Orient...

Avec une fermeté et un courage non moins méritoires, Basim al-Jusr, propose ses solutions dans le journal libanais *Al-Jarida* en avril 1965 (48); il estime lui aussi que le problème palestinien ne saurait se résoudre par une guerre exterminatrice. Pour lui, deux solutions pourraient être envisagées : ou bien le retour aux résolutions de l'O.N.U. ou bien, dans une optique marxiste, un dépassement de la conception actuelle des rapports entre les parties, ce qui paraît valable et souhaitable.

Cependant, il semble qu'un autre facteur doive être pris en considération : l'opinion publique arabe qui est encore inexistante, et qui réagit beaucoup plus affectivement qu'en fonction d'une claire conscience des problèmes. Le jour où les masses seront réellement informées, les choses changeront certainement.

L'issue du problème peut aussi et surtout provenir d'un changement dans les rapports internationaux qui ne font qu'envenimer une situation déjà bien compromise. Une course aux armements fait de cette zone d'influence un point brûlant qui empêche ses habitants de s'occuper de problèmes plus immédiats, leur développement économique, le changement de leur situation sociale. Pense-t-on toujours qu'on peut faire la paix en préparant la guerre ? Pour préparer la paix, il est souhaitable en tout état de cause, que la guerre de Palestine n'ait pas lieu.

B. ETIENNE et N. SRAÏEB.